

Réunion des Capitaines - Châteaudun 18 novembre 2023

Présents :

COMEX :

Philippe Auriault, Patrice Fasquel, Jean Luc Quernec, Hervé Kajétaniak, Frédéric Linard, Edmonde Vilain, Alain Dewimille.

Capitaines et adjoints :

U15 : Arnaud Dupin.

U20 : Jean Marc Doucet.

U25 : Eric Blanc.

Handicapés : Michel Langlois, Alain David.

Master : Gilles Massiau, Christophe Noualhier.

Vétérans : Jacques Poirier, Eric Perrault.

Seniors : Paul Louis Lafont.

Feeder masters (en Visioconférence) : Christophe Cathelin, Cédric Amory.

Excusés :

Antony Bergeron U20, Morgan Vaillant U15, Mickaël Montenot U25

Préambule :

La nomination du capitaine feeder senior et de son adjoint a été validée par le Comex. Il s'agit de Gilles Regourd associé à Olivier Gielzynski. Pour ce dernier le Comex a bien précisé qu'il ne devait pas mélanger dans son attitude et sa communication sa fonction FFPSed et ses partenaires personnels.

On précise également que cette nomination fait suite à la démission de Thierry Théaudin. Yoann Houssais et Romain Foiratier confirment.

Mickaël Le Poursot, qui avait également fait acte de candidature, a trouvé le projet de Gilles cohérent et a préféré se retirer pour mieux se consacrer à ses fonctions au sein de la FFPS.

1°) Nouveau dossier de candidature aux équipes nationales.

Jean Luc Quernec présente à l'assemblée le nouveau dossier de candidature.

Celui-ci sera rempli informatiquement, et envoyé par mail à une adresse dédiée accompagnée des pièces jointes. En fait le but est d'avoir des dossiers dématérialisés, et non plus des tas de formulaires papier.

De plus le dossier étant envoyé au moment de la candidature, on sera sûr que toutes les pièces seront présentes. Si le dossier est incomplet, la candidature ne sera pas retenue.

Avec la nouvelle application « Clicketcompét » les capitaines pourront connaître au jour le jour les résultats de leurs pêcheurs.

Il faudra tout noter sur le palmarès, les manches de championnats, les concours, les entraînements de la semaine précédente ainsi que les manches de championnats du monde, les stages de sélection, etc...

A présent il faut amener le nombre minimal d'épreuves sur le palmarès pour chaque catégorie. En effet 20 compétitions c'est trop pour les handicapés ou les U15, qui ont du mal à s'insérer dans les concours « normaux », à défaut de concours spécifiques.

Les capitaines sont questionnés. Pour les handicapés Michel Langlois juge que 12 compétitions sont suffisantes, et Arnaud Dupin 10 compétitions pour les U15.

Être sportif de haut niveau permet d'avoir des facilités d'embauche dans la fonction publique avec des concours réservés. Les étudiants ou les lycéens peuvent prétendre à des absences justifiées.

Alain Dewimille va faire une visio avec les équipes U15, U20, U25, féminines, avec les parents des jeunes pour expliquer en quoi ça consiste. Il rappelle que les pêcheurs candidats au Haut Niveau doivent remplir un dossier, puis une fiche de suivi (préinscription). Si ces documents ne sont pas remplis le pêcheur ne pourra prétendre au Haut Niveau. Mais ça ne l'empêchera pas d'être sélectionné.

Il est bien précisé que le déplacement à un championnat du monde devra se faire dans un véhicule de location. Il n'est pas question (sauf cas exceptionnel) d'utiliser son véhicule personnel. De même ce véhicule doit servir à transporter uniquement les membres de l'équipe ou du staff. Les éventuels accompagnateurs (parents, amis) devront se déplacer par leurs propres moyens.

Au moment de la location bien préciser au loueur le pays de destination, vérifier que l'assurance couvre bien la destination, avec le prêt d'un véhicule de remplacement adapté en cas de panne ou d'accident. Quitte à payer un peu plus cher pour un complément d'assurance.

On peut aussi essayer d'avoir un partenariat avec un loueur pour avoir des prix.

Il faut faire également attention au deuxième chauffeur, souvent le loueur exige que celui-ci soit présent à la prise de location.

Ne pas oublier systématiquement de prendre le rachat de franchise.

Jean Luc : on va essayer de rédiger une fiche la plus précise possible, afin de la présenter au loueur, qu'il sache ce que l'on veut exactement.

Pour les pêcheurs ayant un traitement médical au long cours, voir avec le médecin traitant que les médicaments utilisés ne figurent pas sur la liste des produits dopant. Dans ce cas une AUT (Autorisation d'Usage Thérapeutique) doit être demandée auprès de l'AFLD. Le coût sera supporté par la FFPSed.

Notre médecin fédéral, Sandrine Becat, a rédigé un modèle de certificat médical qui devra être rempli tous les ans, même s'il n'est pas exigé pour le pêcheur lambda, ainsi qu'une fiche explicative pour le médecin qui explique la raison de ce certificat.

Exceptionnellement cette année les candidats doivent envoyer leur dossier avant le 31 décembre 2023.

Les liste des candidats seront établies et présentées lors de l'Assemblée Annuelle fin janvier.

2°) Présentation de Clicketcompet.

Jean Luc Quernec explique les fonctionnalités de l'application.

L'idée c'est de faire figurer les résultats de toutes les compétitions qui ont lieu dans l'année.

En particulier on peut accéder à tous les résultats de l'année d'un pêcheur. Comme indiqué précédemment ça permet au capitaine de suivre les résultats de ses pêcheurs.

On pourra aussi avoir tous les calendriers, en choisissant la date ou le CD.

Dans les évolutions futures, l'application pourra gérer les montées et les descentes dans les divisions.

Une nouvelle rubrique a été ouverte : les Fiches Reflexes.

C'est un stockage de données à l'usage des capitaines. Dès son retour du championnat du monde le capitaine rentrera son compte-rendu. En particulier indiquer les caractéristiques du parcours (courant, profondeur, poissons présents), les lieux de logement avec leurs avantages et leurs inconvénients, les problèmes rencontrés lors du voyage (au passage des frontières par exemple).

Alain Dewimille montre un exemple avec la fiche du dernier championnat du monde en Hongrie

Bien entendu seuls les administrateurs et les capitaines auront accès à ces fiches. Ils pourront ainsi, plusieurs années après, savoir à quoi s'attendre et ainsi mieux préparer leur voyage et l'épreuve. Très bientôt tous les capitaines seront désignés comme tels dans l'application.

Il va falloir dans chaque département désigner un responsable, qui ne sera pas forcément le président, mais quelqu'un qui maîtrise l'informatique.

3°) Règlement international.

À la suite nombreuses sollicitations, le Comex a étudié le fait de remplacer nos règlements, dans la partie sportive, par le règlement international. C'est surtout dans les domaines du feeder que les différences sont les plus importantes.

Après des discussions entre les membres du Comex et les capitaines présents, un large consensus se dégage pour adapter nos règlements aux règlements internationaux.

Une nouvelle rédaction des règlements en ce sens sera faite et sera proposée au vote lors de l'Assemblée Annuelle.

4°) Vœux à la FIPSeD (Hervé Kajétaniak).

Hervé nous présente les vœux, certains ayant été proposés par la FFPSed lors de la dernière réunion de la FIPSeD.

- Pour les championnats par équipes de 4, passer de 4 à 5 jours d'entraînement.

Refusé, à cause de la difficulté de trouver des bénévoles pour une journée supplémentaire.

- Déplacer la cérémonie d'ouverture du jeudi au mardi.

Refusé, car souvent Claudio n'arrive que le jeudi (!). Mais il y aura des possibilités de demander une dérogation.

- Oreillette interdite

Elle reste interdite.

- Utilisation d'un broyeur électrique pour couper les vers.

Refusé, car on considère qu'il pourrait servir à broyer autre chose, des pellets par exemple.

5°) Questions diverses.

Eric Blanc :

- Etablissement de certificat d'absence pour les jeunes qui participent aux championnats du monde.

Jean Luc, Edmonde, Frédéric : nous avons tous déjà établi ce type de certificat, pas seulement pour les championnats du monde, mais pour tout type de championnat.

Jean Luc : il faudrait créer un certificat type.

- Gestion des tenues

Les tenues doivent être commandées au minimum 2 mois avant le départ.

Edmonde : j'appelle sans arrêt le fournisseur pour avoir les factures des vêtements, mais je n'ai pas de réponse. Du coup je n'ai rien payé depuis deux ans. Je me suis contenté de provisionner ces dépenses.

Frédéric Linard :

Pour la coupe de France feeder, j'ai proposé au Comex, comme il y a maintenant un championnat du monde, de la transformer en championnat en trois manches. Mais il m'a été répondu qu'une proposition en ce sens avait déjà été faite pour la coupe de France jeune mixte, et que les jeunes avaient refusé. De plus on peut très bien faire un championnat en deux manches. Dont acte.

Mais étant donné que ne sont sélectionnés pour l'équipe de France que les jeunes de 18 à 25 ans, je propose de réduire les catégories à deux :

- Les moins de 18 ans, qui constitueront en quelque sorte la réserve pour les années futures. D'autant plus qu'avec la convention avec la FNPF cette catégorie ne pourra qu'augmenter.
- Les 18 - 25 parmi lesquels sera sélectionnée l'équipe de France.

Romain Foiratier et Yoan Houssais, capitaine et adjoint des jeunes feeder, sont d'accord, d'autant plus qu'il l'avait déjà proposé l'année dernière.

6°) Convention FNPF/FFPS concernant les jeunes

Mercredi prochain se tiendront à Paris les Assises Nationales du Loisir Pêche organisées par la FNPF, où ont été invitées les équipes de France jeunes médaillées, donc nos trois équipes.

Le but de cette convention est de créer une licence jeune à un prix dérisoire, mais qui serait adossé à la carte de pêche.

Ce ne sera officiel qu'après l'AG de la FFPS (c'est elle qui fixe le prix des licences), mais on partirait sur une licence à 2 euros associé à la carte jeune.

Des épreuves départementales qualificatives pour des épreuves régionales sont envisagées pour aboutir à une finale nationale, qui viendrait presque en remplacement de la Coupe de France actuelle.

Deux circuits ciblés : la pêche au leurre et la pêche au coup.

A nous de définir les catégories, pas forcément calés sur nos catégories actuelles. Pour la pêche au coup on envisage :

- Moins de 12 ans
- 12 - 15 ans
- 15 - 18 ans

Conditions d'organisation :

Départemental : 2 manches qualificatives (carnassiers et pêche au coup), souplesse sur le règlement

Régional : 1 date commune aux deux circuits, règlement FFPS

National : 1 date, règlement FFPS

Fonctionnement sur l'année scolaire : le qualificatif de l'année N serait pour le régional de l'année N+1.

En première approximation on pourrait avoir 3500 licences jeunes en plus. Ce serait considérable par rapport à actuellement.

Si on hésite trop à s'engager, on risque de passer à côté.

La FNPF a voté un budget de 400 000 euros à l'unanimité pour cette mise en place.

7°) Présentation du championnat du Monde 2024 à Béthune (Alain Dewimille).

Pourquoi le parcours de Béthune ?

Il faut de préférence un parcours favorable à nos français ! Par exemple la pêche de petits poissons difficiles en canal, la pêche à la française.

Il faut trouver un parcours avec de organisateurs, qui répond aux exigences de la FIPSeD.

Les choix possibles étaient Nantes, Rieux ou Béthune.

On a choisi Béthune car on aura des poissons sur toutes les places. On peut envisager des scores compris entre 2000 et 4000 pour une victoire de secteur.

En plus dans le Nord, c'est là où il y a le plus de pêcheurs, donc de spectateurs, et on n'est pas loin de la Belgique et des Pays Bas.